



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTICIP'ACTION

EN ÎLE-DE-FRANCE

Parcours de formation
mars-avril 2025



DRIEAT Île-de-France

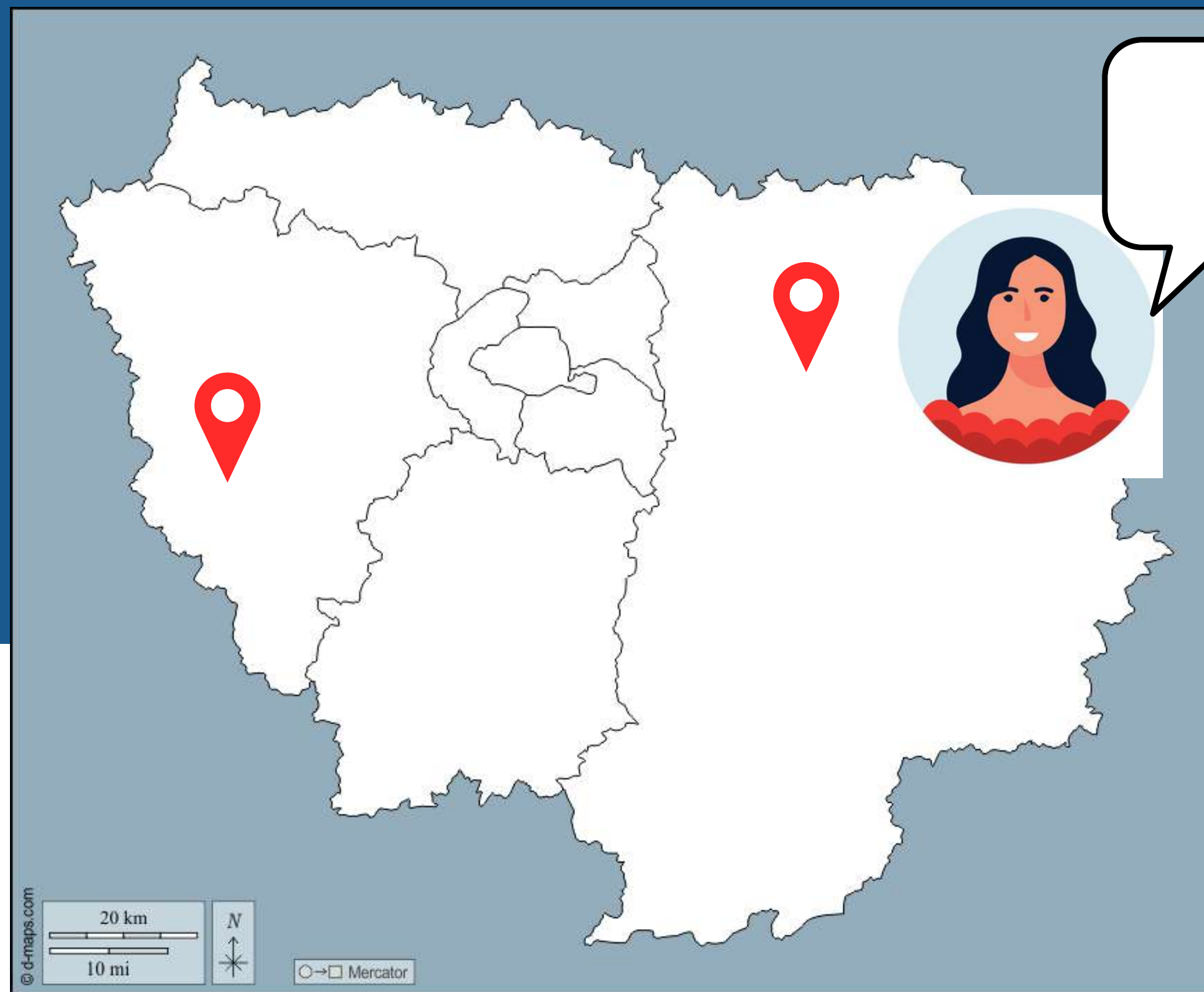
Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports





Faisons connaissance!

On se positionne sur
une carte
imaginaire !





Faisons connaissance!

On se positionne sur
une carte
imaginaire !





Particip'Action

Une démarche partenariale

Fédérer les compétences au service des acteurs franciliens

Appel à projets | 24 juin 2021

ditp
Direction interministérielle
de la transformation
publique

Développer la participation citoyenne dans les territoires pour renforcer l'efficacité des politiques publiques

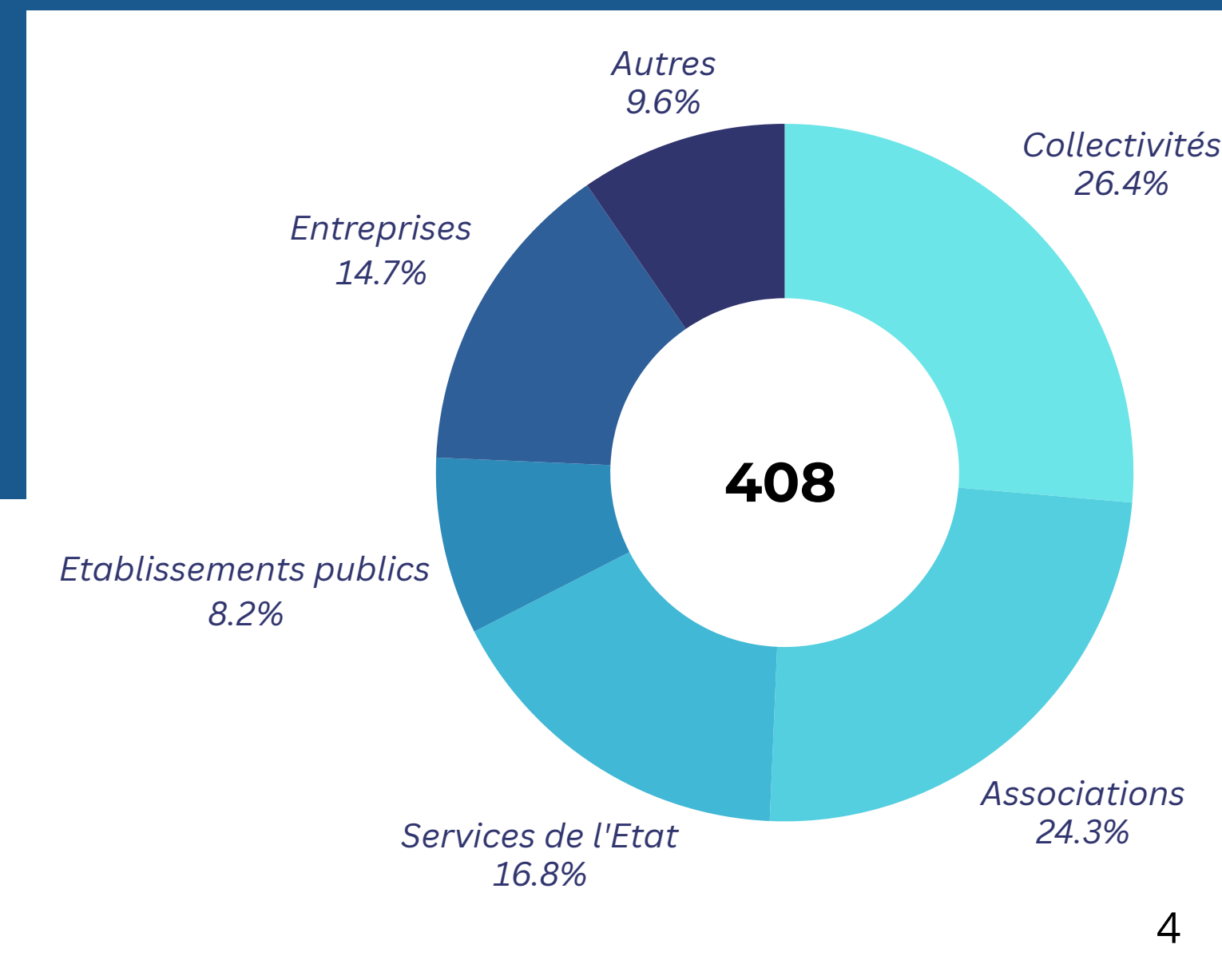
Ariège, Guyane, Hauts-de-France, Île-de-France, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur : on...

Participation citoyenne

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

LA commission nationale du débat public **CNDP**
MA PAROLE A DU POUVOIR





Promouvoir la culture de la participation

Auprès des acteurs franciliens afin qu'ils mettent en œuvre en amont de leurs projets des démarches participatives ambitieuses

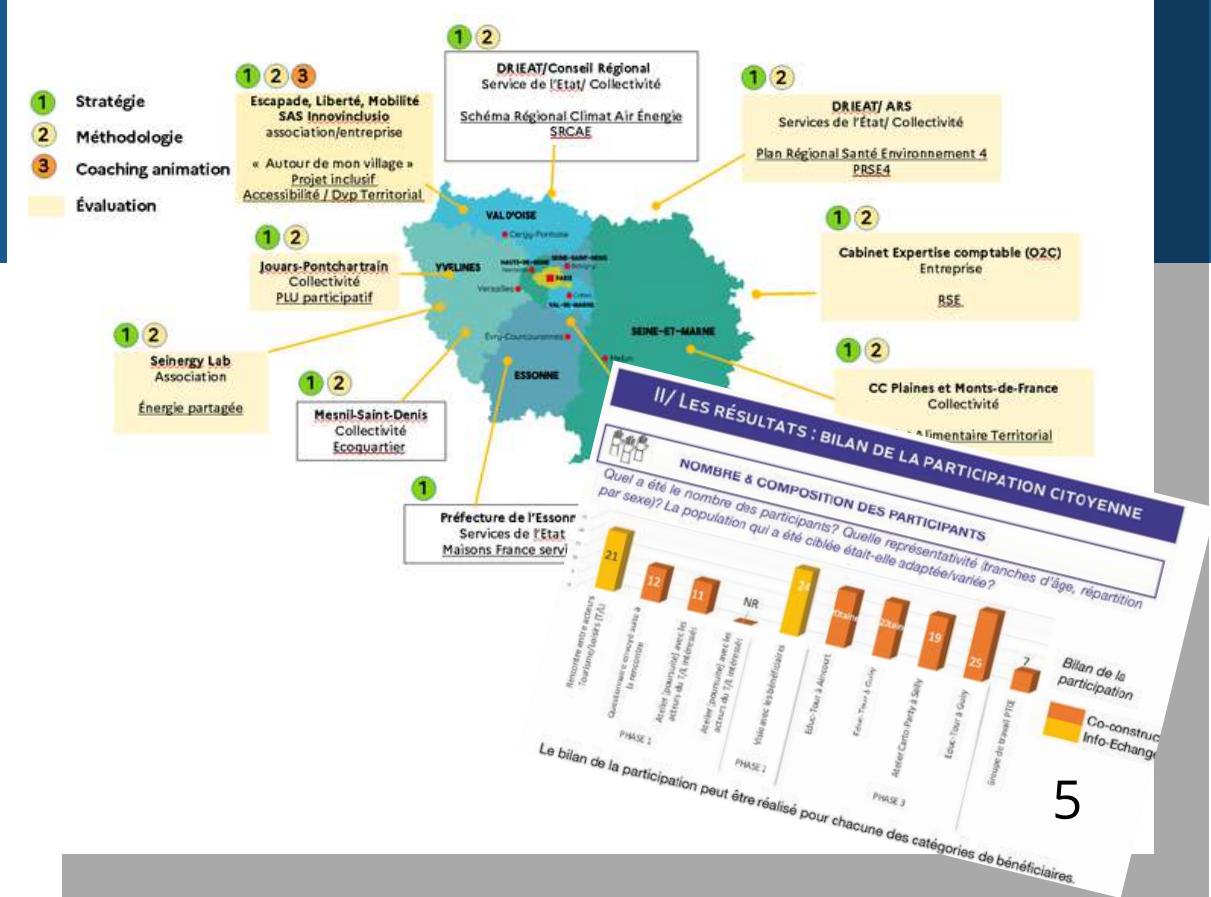
FÉDÉRER UN RÉSEAU



SENSIBILISER FORMER



ACCOMPAGNER





Parcours de formation démarches participatives en amont des projets



Vendredi 31 janvier

Jeudi 13 mars

Vendredi 14 mars

Vendredi 4 avril

10h00-12h00

les fondamentaux
d'une démarche
participative amont

intervenants
CNDP/DRIEAT/Cerema

Webinaire

09h00-12h30

Lancer une
démarche
participative

intervenants
CNDP/DRIEAT

Lieu
L'Etap, Paris 9e

14h00-17h00

Mobiliser des
publics

intervenants
Agence EKER

Lieu
L'Etap, Paris 9e

09h00-12h30

Évaluation en continu
et capitalisation

intervenants
Cerema

Lieu
L'Etap, Paris 9e

14h00-17h00

Techniques
d'animation
participatives

intervenants
Fabrique RH

Lieu
L'Etap, Paris 9e

09h00-12h30

Restituer et maintenir le
dialogue

intervenants
Agence EKER

Lieu
DRIEAT, Vincennes



Lancer une concertation

session du jeudi 13 mars matin

Atelier

cadrage général de la Participation

Lancer une
démarche
participative
Analyse de
contexte

09h45-10h00



15'

Pause



10h40-10h55



15'

Atelier Analyse de contexte

jeux de rôles

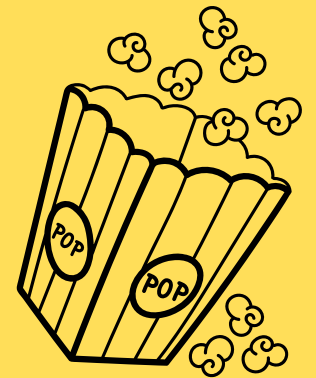


10h55-12h05



70'

Clôture et évaluation



12h05-12h15



10'



La Participation, Pitié NON!



La participation citoyenne ? Pitié non !

Parce qu'au final, il n'y a aucun intérêt à les consulter.



Arguments pour répondre à l'affirmation





La Participation, Pitié NON!

La participation citoyenne ? Pitié non !



Parce que c'est inutile, les citoyens ne sont pas des experts !

Game by Strategic Design Scenarios

La participation citoyenne ? Pitié non !



Parce qu'on a déjà des élus qui représentent les intérêts des citoyens.

La participation citoyenne ? Pitié non !



Parce que les fonctionnaires connaissent leurs métiers et n'ont pas besoin des citoyens.

La participation citoyenne ? Pitié non !



Parce que ça coûte beaucoup trop cher à mettre en place.

La participation citoyenne ? Pitié non !



Parce que les citoyens n'ont aucun intérêt pour les actions et les affaires publiques.

Game by Strategic Design Scenarios

La participation citoyenne ? Pitié non !



Parce que, quoi qu'il arrive, ce que les citoyens disent n'est jamais pris en compte.



Des enjeux environnementaux à la participation



**Déclaration de Stockholm
1972**



**Déclaration de Rio
1992**



**Convention d'Aarhus
1998**



**Directives européennes
2003**

**Loi Bouchardeau
1983**

Refonte de
l'Enquête publique

**Loi Barnier
1995**

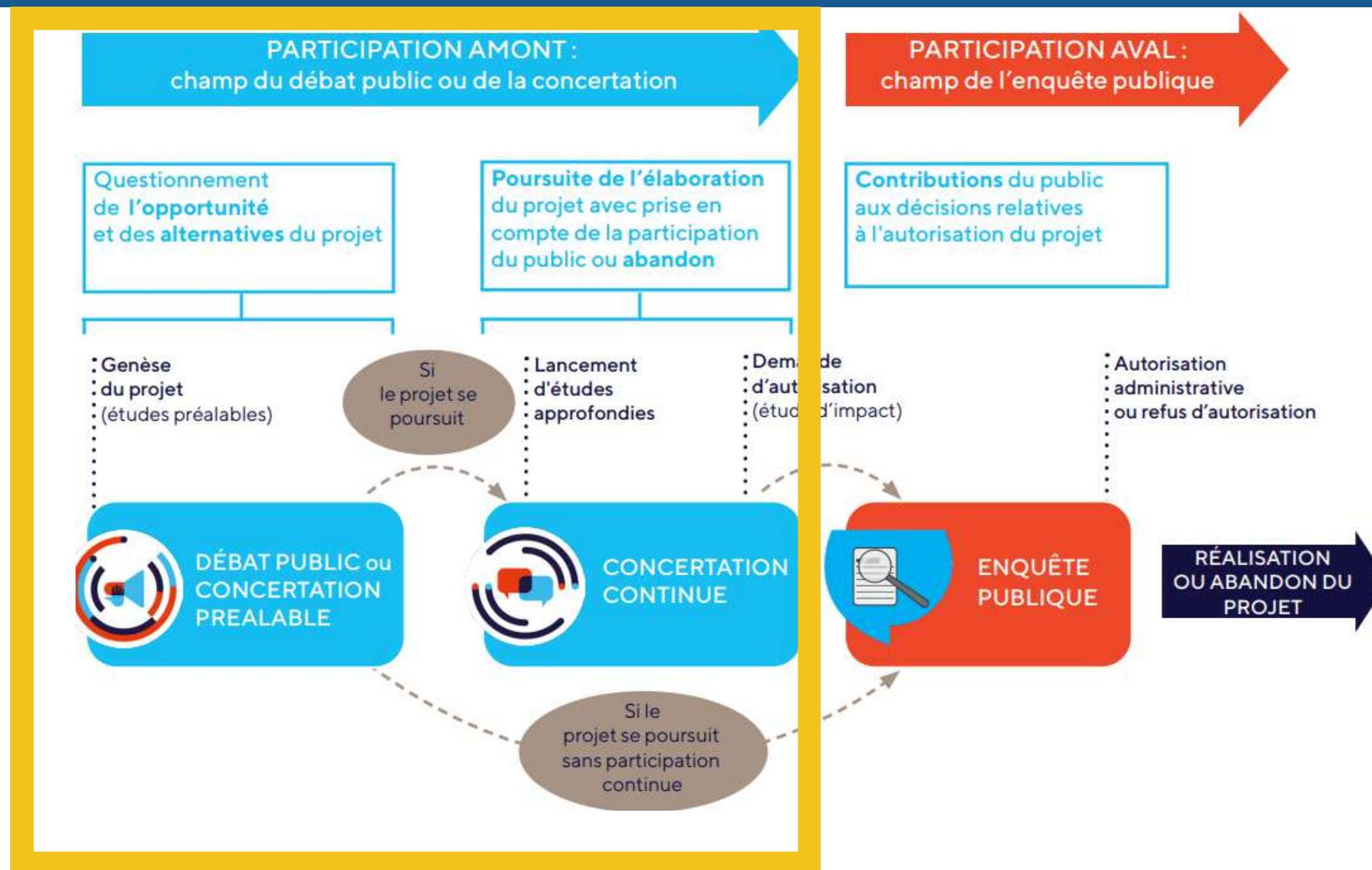
Création
de la CNDP

**Charte de
l'environnement
2005
article 7**

**Ordonnance
2016**

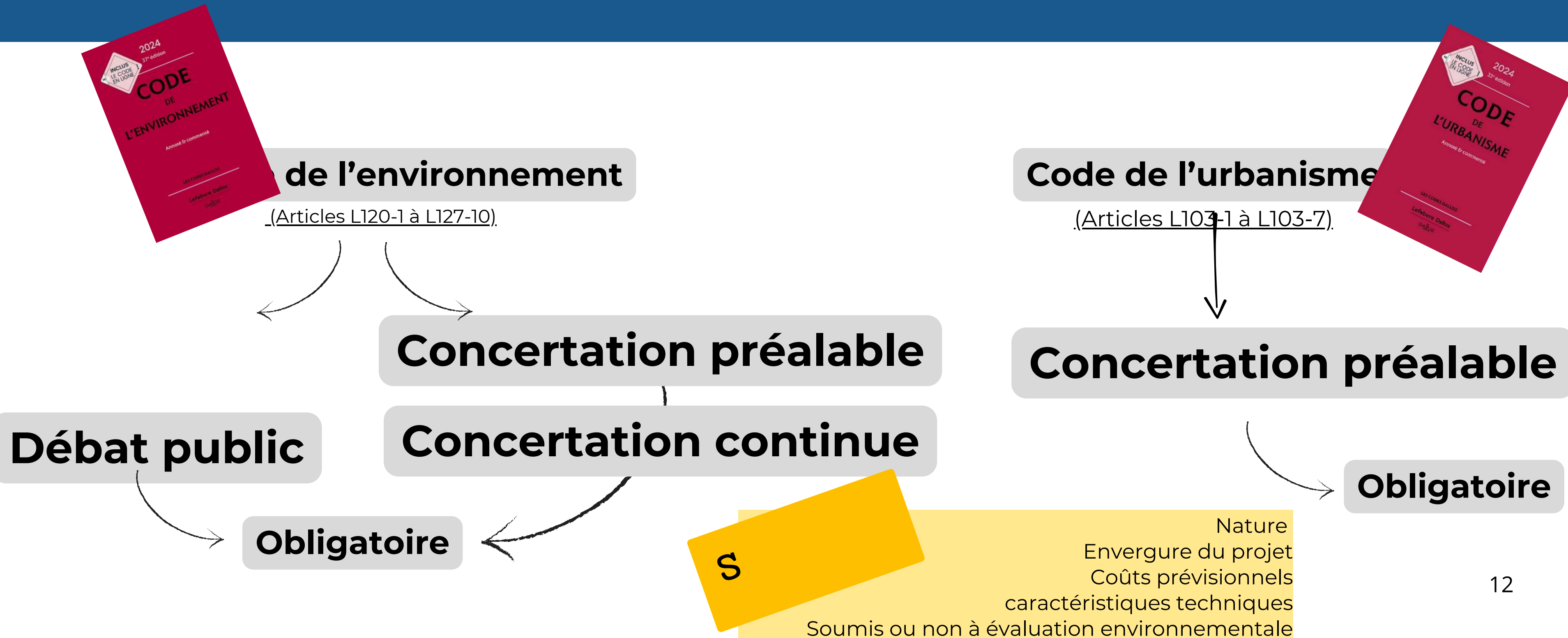


La participation de l'amont à l'aval



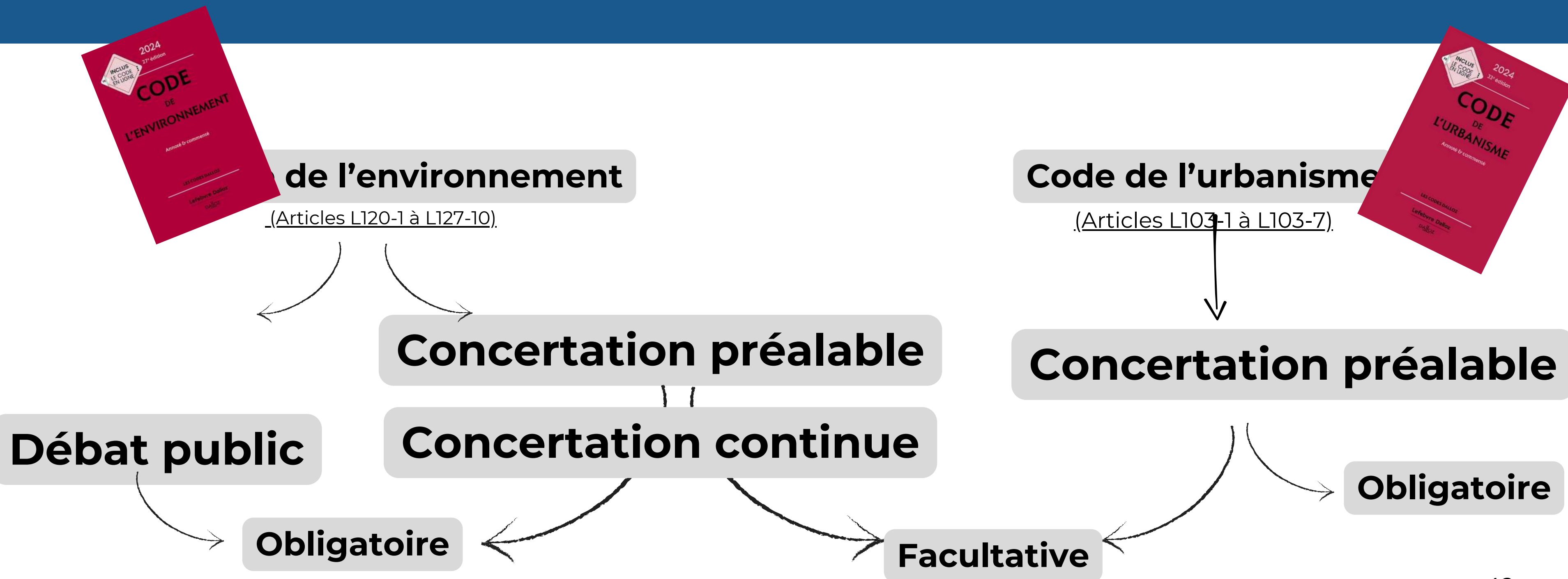


Modalités de la participation amont





Modalités de la participation amont





Modalités de la participation amont



saisine obligatoire

Sollicitation volontaire de la CNDP

Mission de conseil

Code de l'environnement

(Articles L120-1 à L127-10).

Code de l'urbanisme

(Articles L103-1 à L103-7).

Concertation préalable

Concertation préalable

Débat public

Concertation continue

Obligatoire

Facultative

Obligatoire



Principes et missions de la CNDP



Indépendance

Neutralité

Transparence



Argumentation

Égalité de traitement

Inclusion



Veiller au droit constitutionnel à l'information et à la participation du public

Organiser les débats publics et garantir les concertations

Rendre compte des résultats des débats

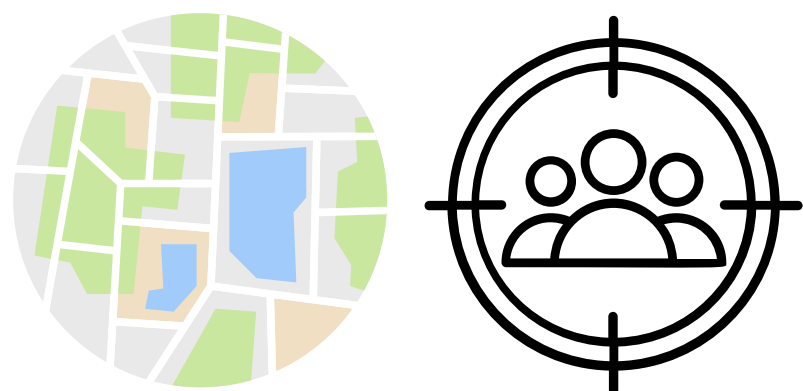
Développer la culture de la participation



Pourquoi impliquer les publics ?

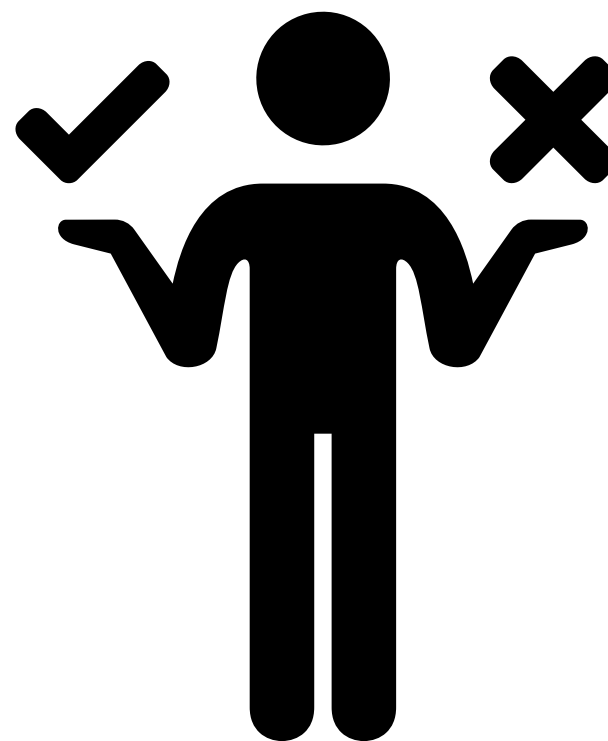
Débattre de l'opportunité
du projet:

Est-ce utile?
En a-t-on besoin?



Opportunité
Impacts environnementaux (ERC)
socio-économiques et aménagement du territoire
Alternatives

L'objectif de la démarche
participative en amont des
projets est d'éclairer la
décision du maître d'ouvrage.



Bilan de la concertation
Synthèse des arguments
exprimés

Le maître d'ouvrage décide

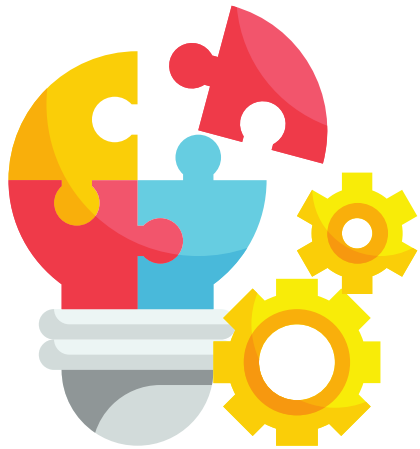


Le maître d'ouvrage rend compte¹⁶
des suites qu'il donne à son projet

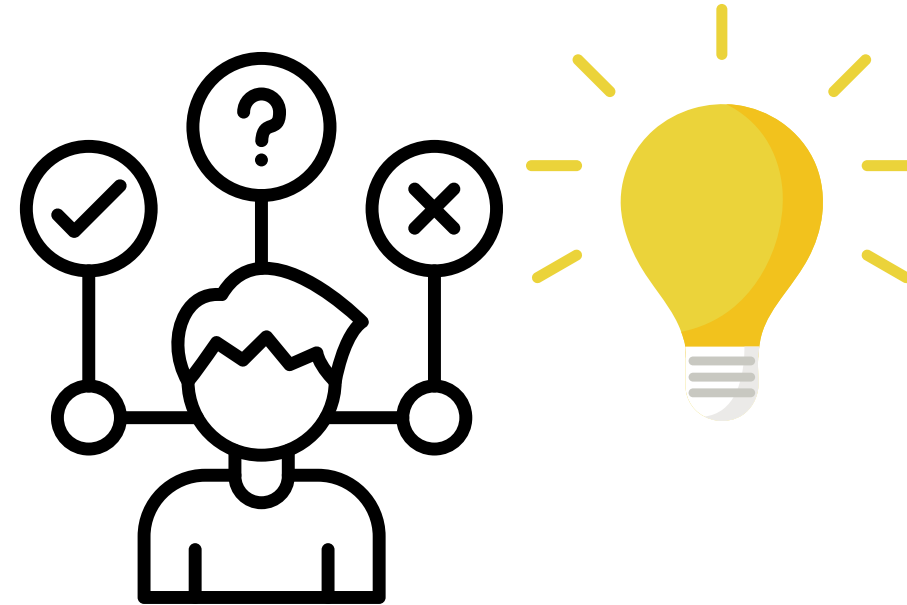


Pourquoi impliquer les publics ?

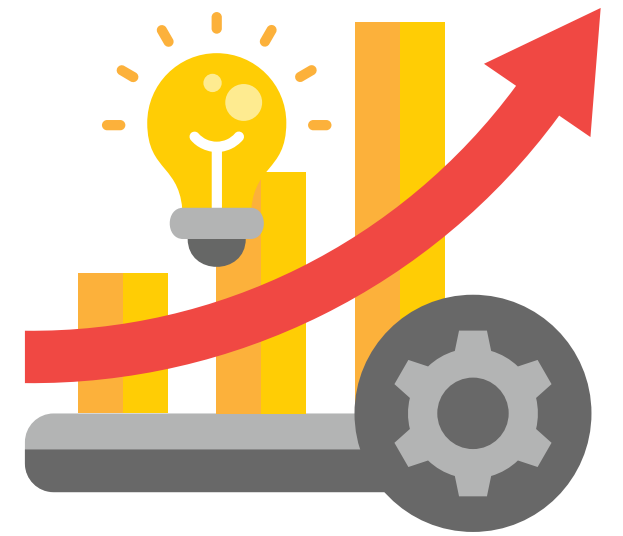
**Meilleure connaissance
des problématiques**



Éclairer les décisions



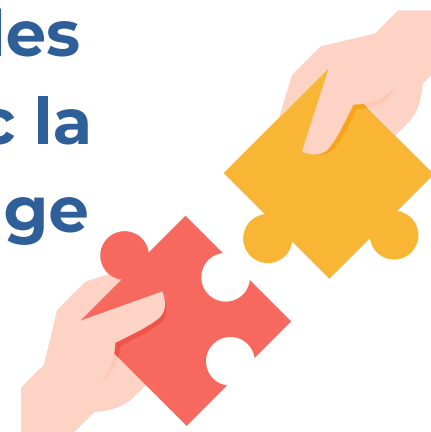
Des choix plus pertinents



**Exercer la démocratie par
un dialogue riche et nourri
avec la maîtrise d'ouvrage**



**Co-construire des
proposition avec la
maîtrise d'ouvrage**



**Contribuer avec des
arguments sourcés /
étude documentaire**

Cahiers d'acteurs



Échelle de la participation

(Sherry Arnstein)

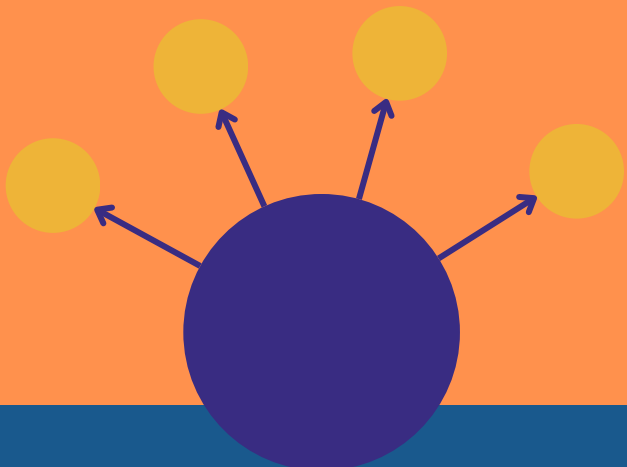
Faire pour

Gradient de la participation

Faire avec

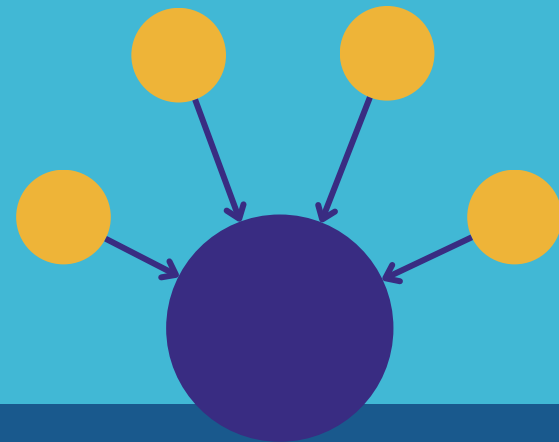


INFORMATION



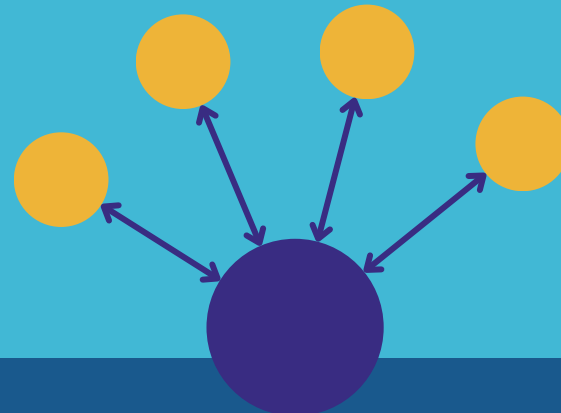
**SOCLE
INDISPENSABLE**

CONSULTATION



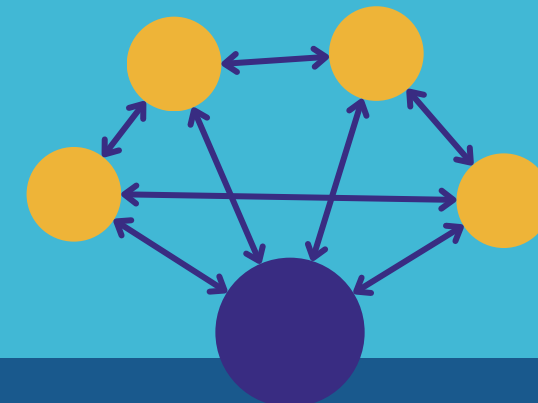
RECUEIL D'AVIS

CONCERTATION



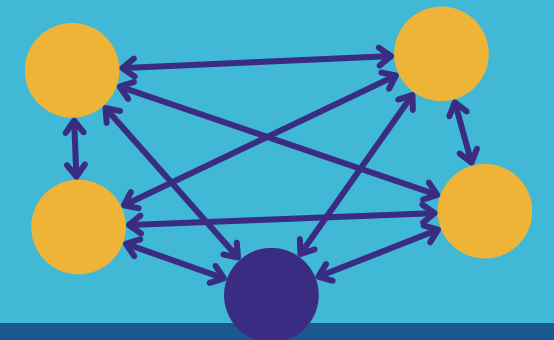
**PARTAGE DE VISIONS ET
D'EXPERTISES, ECHANGES
D'ARGUMENTS POUR FAIRE
EVOLUER LE PROJET**

**CO-
CONSTRUCTION**



**CONSTRUCTION
COLLECTIVE DE
PROPOSITIONS**

CO-DECISION



**NÉGOCIATION,
PARTAGE DU
POUVOIR DE DECISION**



Un projet, des processus participatifs

exemple: Quartier Lebon-Lamartine à Villejuif



LA GAZETTE DU QUARTIER LEBON LAMARTINE N°1 JANVIER 2022

UNE NOUVELLE AMBITION

Cette fois c'est officiel, l'État vient de valider les financements du projet de transformation du quartier Lebon-Lamartine. Depuis 2015 et l'inscription de cette rénovation dans le Nouveau programme de renouvellement urbain, le projet était au point mort. Plus il avait été pensé sans les habitants et on s'apprêtait à vivre dans un quartier bétonné, avec des services inadaptés aux besoins des Villejuifais-e-s. Alors à partir de l'été 2020, nous sommes venus repenser avec vous cette rénovation. Vous avez été plus de la moitié des habitants.es du quartier à avoir donné votre avis sur votre environnement, à nous avoir aidé à inventer un projet plus adapté pour notre avenir commun.

Avec 8 000 m² d'espaces verts, une coulée verte élargie, des circulations douces

repensées pour la sécurité de nos enfants, une crèche sauvegardée et agrandie alors qu'elle était promise à la démolition, des pieds d'immeuble consacrés à des activités d'économie sociale, solidaire et associatives et surtout une réhabilitation des logements beaucoup plus ambitieuse, c'est une autre ambition qui est donnée à ce projet.

L'État salue d'ailleurs la qualité de notre travail et accorde 12 millions d'euros supplémentaires pour porter le projet! Vous pouvez être fiers de cela, ce résultat est votre victoire!

Les premiers travaux vont maintenant commencer et nous sommes au début d'une aventure qui va durer plusieurs années.

Merci de votre engagement et continuons ensemble.

Pierre Garzon, Maire de Villejuif

LES GRANDES LIGNES

- 300 logements réhabilités rue Lamartine 60 000€ de travaux par logement
- 524 logements neufs diversifiés
- 2 temps forts de concertation citoyens (Novembre-mars et juillet-août 2021) et d'autres à venir!

Les grandes orientations du projet retravaillé

- Requalification de la coulée verte et création d'un parvis des écoles
- Macro-lot ouest
- Un jardin en entrée de quartier
- Les Logeats
- Tour 1
- Macro-lot est
- ZAC Hochet L'Hay-les-Roses: gymnase et groupe scolaire
- Tour 23
- Un Jardin en entrée de quartier
- Lebon
- Tour 19
- Création d'une cour fraîcheur dans l'école R. Lebon
- Reconstruction de la rue Lamartine pour améliorer la desserte du quartier
- Rehabilitation des 4 tours de logements
- Jardin en entrée de quartier
- Reconstruction des rez-de-chaussée des tours pour créer des locaux d'économie sociale et solidaire et associatifs
- Rehabilitation des tours
- ÉQUIPEMENTS
- BATEAUX
- DÉMOLITION des barres de la chefferie et des boîtes
- REHABILITATION des tours

Votre avis nous intéresse !

Vous avez jusqu'au 18 février pour répondre en déposant à la loge le questionnaire renseigné !!!

Chers locataires du groupe Lebon Lamartine,

La Ville s'est engagée dans un important projet de rénovation urbaine de votre quartier, et la Municipalité souhaite aujourd'hui recueillir vos avis afin que ce projet puisse être partagé et pleinement adapté à vos besoins.

Compte tenu du contexte actuel et du calendrier du projet, ce questionnaire nous permettra de connaître vos attentes. Dès que le contexte le permettra, des réunions se tiendront afin que nous puissions échanger de vive voix.

QUESTIONNAIRE PROJET URBAIN ET TRAVAUX DE REHABILITATION

LEBON LAMARTINE



Retour sur la concertation de 2022

LES GRANDES LIGNES

CONCERTATION ÉTÉ 2022

SE RETROUVER ET PARTAGER

1. Créer un lieu d'échange de proximité, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.
2. Organiser des ateliers de concertation pour recueillir vos avis et attentes.
3. Partager les avis et attentes des habitants.
4. Créer un lieu d'échange de proximité, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.

JOUER ET FAIRE DU SPORT

1. Créer un lieu d'échange de proximité, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.
2. Organiser des ateliers de concertation pour recueillir vos avis et attentes.
3. Partager les avis et attentes des habitants.
4. Créer un lieu d'échange de proximité, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.

CULTIVER ET JARDINER

1. Créer un lieu d'échange de proximité, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.
2. Organiser des ateliers de concertation pour recueillir vos avis et attentes.
3. Partager les avis et attentes des habitants.
4. Créer un lieu d'échange de proximité, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.

SE RAFFRAÎCHIR ET VÉGÉTALISER

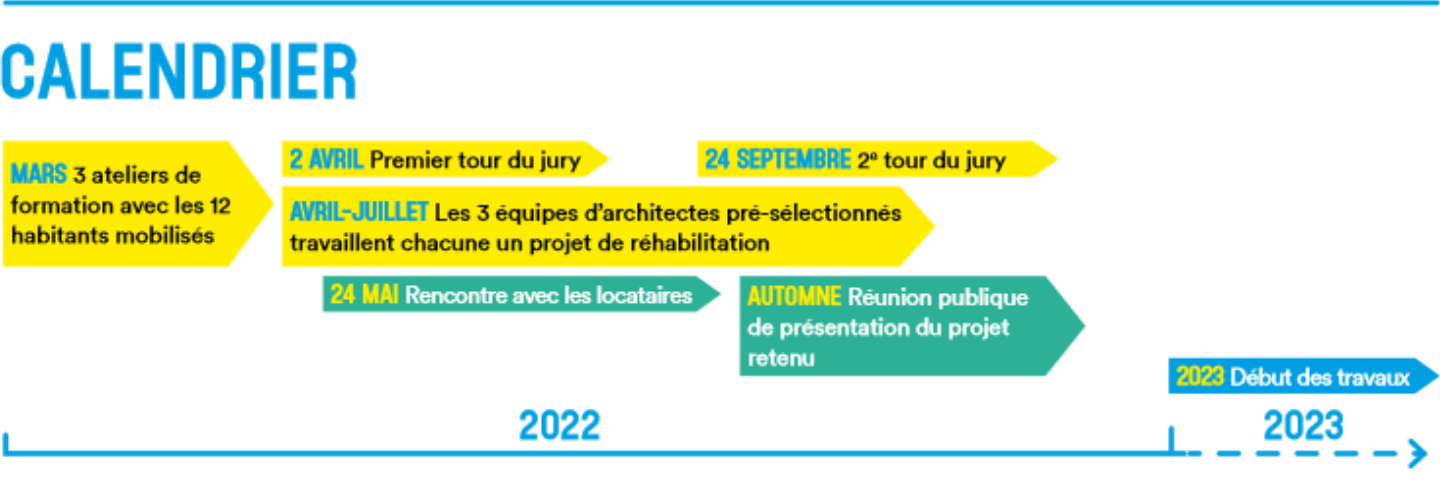
1. Créer un lieu d'échange de proximité, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.
2. Organiser des ateliers de concertation pour recueillir vos avis et attentes.
3. Partager les avis et attentes des habitants.
4. Créer un lieu d'échange de proximité, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.

LES ACTIONS ENGAGÉES EN AOUT 2022

- 1. Créer un lieu d'échange de proximité, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.
- 2. Organiser des ateliers de concertation pour recueillir vos avis et attentes.
- 3. Partager les avis et attentes des habitants.
- 4. Créer un lieu d'échange de proximité, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du quartier.



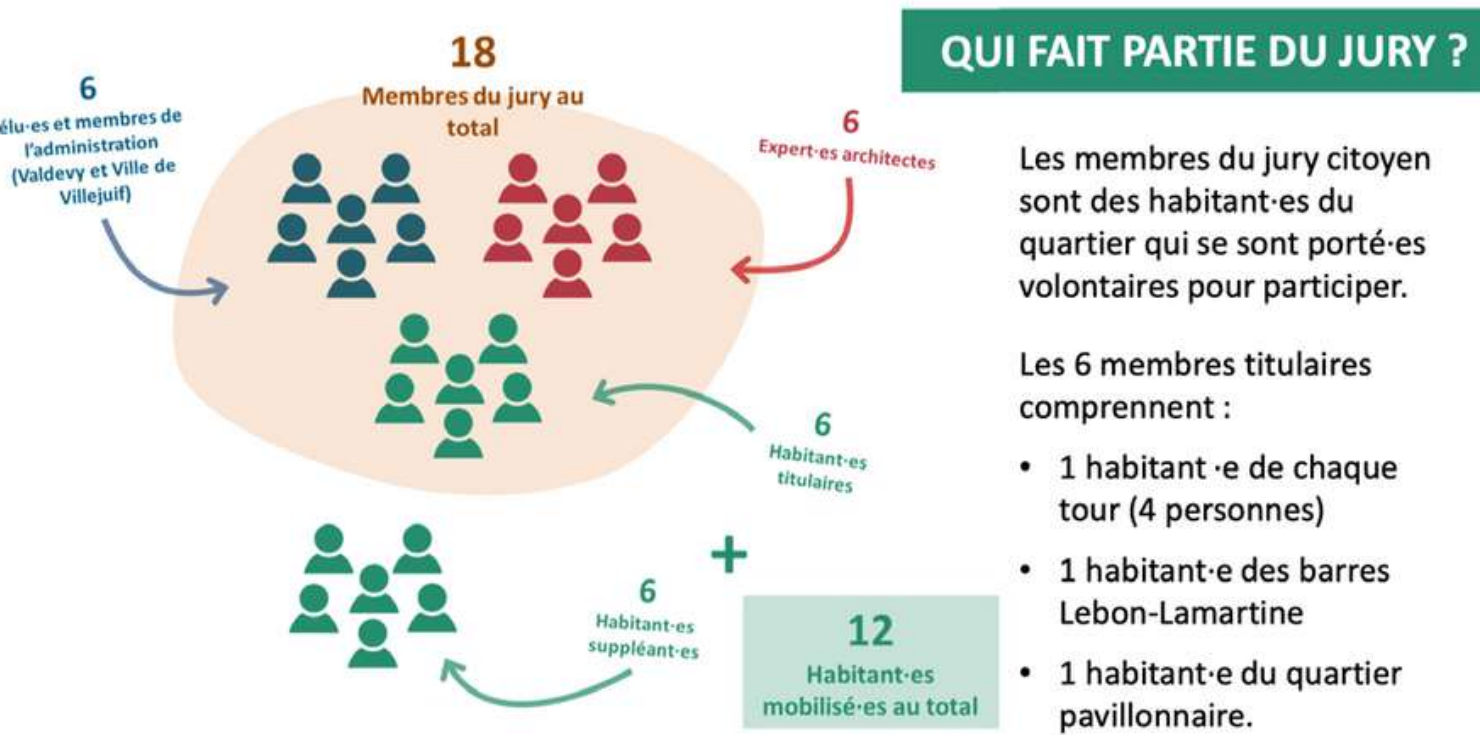
Un projet, des processus participatifs



RÉHABILITATION DES TOURS : LES MEMBRES DU JURY CITOYEN VOUS EN PARLENT

LA RÉHABILITATION DES TOURS DONNE LIEU À UN CONCOURS D'ARCHITECTES, SÉLECTIONNÉS PAR UN JURY COMPOSÉ DE 18 MEMBRES : 6 ÉLUS ET MEMBRES DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE ; 6 EXPERTS ARCHITECTES ; 6 HABITANTS.

En février, la Ville lançait un appel aux habitants volontaires pour participer au jury citoyen. Tous les habitants du quartier ainsi que ceux habitant les pavillons pouvaient s'inscrire. 12 habitants sont mobilisés : 6 titulaires et 6 suppléants.



« Je voulais vraiment participer au jury parce que la façon dont vit et va vivre ce quartier, ça m'intéresse. Je serai attentif aux normes de sécurité, par exemple. »

OTHIMANE ROUANE

« Pourquoi je suis-là ? Toute ma famille vient de Villejuif, ma fille est scolarisée à Robert Lebon. Même si je ne suis pas résidente de la cité, je vis au cœur de la cité [...]. C'est bien de l'avoir ouverte aux habitants de la zone pavillonnaire. Nous en sommes partie-prenante. »

CLÉMENTINE BIELACZEK

« Mon rôle, c'est de vous aider à disposer du maximum d'éléments d'information, de compétences et de réflexion pour que vous puissiez décider à égalité avec les autres membres du jury qui sont soit des élus, soit des experts. »

CATHERINE TRICOT, L'ARCHITECTE QUI ACCOMPAGNE LE JURY CITOYEN TOUT AU LONG DU PROCESSUS

TROIS ATELIERS ONT EU LIEU avant le premier tour du jury avec les 12 habitants mobilisés, animés par Catherine Tricot, architecte. L'objectif était de leur permettre d'investir le projet et d'en comprendre les enjeux. Qu'est-ce qu'une opération de réhabilitation ? Comment analyser les dossiers de candidatures ? Quel est le rôle d'un cabinet d'architecte ? etc.

Le 1^{er} tour du jury a eu lieu le 2 avril et a permis de présélectionner 3 équipes d'architectes.

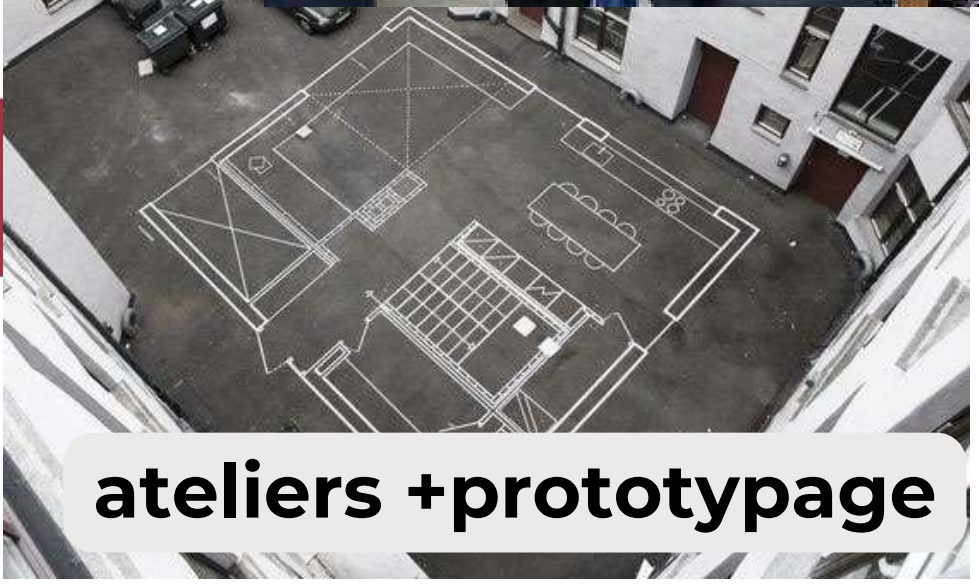
Ces 3 équipes travaillent actuellement chacune un projet : ces projets seront soumis au jury qui se réunira pour le second tour le 24 septembre, et choisira le projet lauréat.



Un projet, des processus participatifs



LE 24 MAI DERNIER, une rencontre avec les locataires a eu lieu afin de recueillir des précisions sur leurs attentes et leurs souhaits à transmettre aux architectes. Une soixantaine de personnes étaient présentes.



ateliers + prototypage



Les conditions de réussite

1

e

2

3

h

4

5

6

n

7

8

A

22

Chacune de ces conditions doit faire l'objet d'une préparation et d'un travail en amont spécifique



Lancer une démarche participative



Décision du porteur de projet

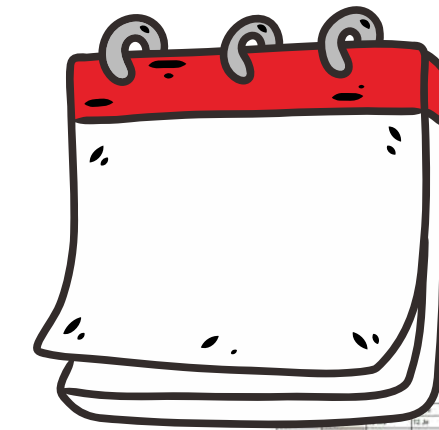
Plusieurs années



A quoi sert l'analyse de contexte?



Modalités de l'information et de la participation



Calendrier

2020											
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Jan	1 Fév	1 Mar	1 Avr	1 Mai	1 Jun	1 Jul	1 Aoû	1 Sep	1 Oct	1 Nov	1 Déc
2 Jan	2 Fév	2 Mar	2 Avr	2 Mai	2 Jun	2 Jul	2 Aoû	2 Sep	2 Oct	2 Nov	2 Déc
3 Jan	3 Fév	3 Mar	3 Avr	3 Mai	3 Jun	3 Jul	3 Aoû	3 Sep	3 Oct	3 Nov	3 Déc
4 Jan	4 Fév	4 Mar	4 Avr	4 Mai	4 Jun	4 Jul	4 Aoû	4 Sep	4 Oct	4 Nov	4 Déc
5 Jan	5 Fév	5 Mar	5 Avr	5 Mai	5 Jun	5 Jul	5 Aoû	5 Sep	5 Oct	5 Nov	5 Déc
6 Jan	6 Fév	6 Mar	6 Avr	6 Mai	6 Jun	6 Jul	6 Aoû	6 Sep	6 Oct	6 Nov	6 Déc
7 Jan	7 Fév	7 Mar	7 Avr	7 Mai	7 Jun	7 Jul	7 Aoû	7 Sep	7 Oct	7 Nov	7 Déc
8 Jan	8 Fév	8 Mar	8 Avr	8 Mai	8 Jun	8 Jul	8 Aoû	8 Sep	8 Oct	8 Nov	8 Déc
9 Jan	9 Fév	9 Mar	9 Avr	9 Mai	9 Jun	9 Jul	9 Aoû	9 Sep	9 Oct	9 Nov	9 Déc
10 Jan	10 Fév	10 Mar	10 Avr	10 Mai	10 Jun	10 Jul	10 Aoû	10 Sep	10 Oct	10 Nov	10 Déc
11 Jan	11 Fév	11 Mar	11 Avr	11 Mai	11 Jun	11 Jul	11 Aoû	11 Sep	11 Oct	11 Nov	11 Déc
12 Jan	12 Fév	12 Mar	12 Avr	12 Mai	12 Jun	12 Jul	12 Aoû	12 Sep	12 Oct	12 Nov	12 Déc
13 Jan	13 Fév	13 Mar	13 Avr	13 Mai	13 Jun	13 Jul	13 Aoû	13 Sep	13 Oct	13 Nov	13 Déc
14 Jan	14 Fév	14 Mar	14 Avr	14 Mai	14 Jun	14 Jul	14 Aoû	14 Sep	14 Oct	14 Nov	14 Déc
15 Jan	15 Fév	15 Mar	15 Avr	15 Mai	15 Jun	15 Jul	15 Aoû	15 Sep	15 Oct	15 Nov	15 Déc
16 Jan	16 Fév	16 Mar	16 Avr	16 Mai	16 Jun	16 Jul	16 Aoû	16 Sep	16 Oct	16 Nov	16 Déc
17 Jan	17 Fév	17 Mar	17 Avr	17 Mai	17 Jun	17 Jul	17 Aoû	17 Sep	17 Oct	17 Nov	17 Déc
18 Jan	18 Fév	18 Mar	18 Avr	18 Mai	18 Jun	18 Jul	18 Aoû	18 Sep	18 Oct	18 Nov	18 Déc
19 Jan	19 Fév	19 Mar	19 Avr	19 Mai	19 Jun	19 Jul	19 Aoû	19 Sep	19 Oct	19 Nov	19 Déc
20 Jan	20 Fév	20 Mar	20 Avr	20 Mai	20 Jun	20 Jul	20 Aoû	20 Sep	20 Oct	20 Nov	20 Déc
21 Jan	21 Fév	21 Mar	21 Avr	21 Mai	21 Jun	21 Jul	21 Aoû	21 Sep	21 Oct	21 Nov	21 Déc
22 Jan	22 Fév	22 Mar	22 Avr	22 Mai	22 Jun	22 Jul	22 Aoû	22 Sep	22 Oct	22 Nov	22 Déc
23 Jan	23 Fév	23 Mar	23 Avr	23 Mai	23 Jun	23 Jul	23 Aoû	23 Sep	23 Oct	23 Nov	23 Déc
24 Jan	24 Fév	24 Mar	24 Avr	24 Mai	24 Jun	24 Jul	24 Aoû	24 Sep	24 Oct	24 Nov	24 Déc
25 Jan	25 Fév	25 Mar	25 Avr	25 Mai	25 Jun	25 Jul	25 Aoû	25 Sep	25 Oct	25 Nov	25 Déc
26 Jan	26 Fév	26 Mar	26 Avr	26 Mai	26 Jun	26 Jul	26 Aoû	26 Sep	26 Oct	26 Nov	26 Déc
27 Jan	27 Fév	27 Mar	27 Avr	27 Mai	27 Jun	27 Jul	27 Aoû	27 Sep	27 Oct	27 Nov	27 Déc
28 Jan	28 Fév	28 Mar	28 Avr	28 Mai	28 Jun	28 Jul	28 Aoû	28 Sep	28 Oct	28 Nov	28 Déc
29 Jan	29 Fév	29 Mar	29 Avr	29 Mai	29 Jun	29 Jul	29 Aoû	29 Sep	29 Oct	29 Nov	29 Déc
30 Jan	30 Fév	30 Mar	30 Avr	30 Mai	30 Jun	30 Jul	30 Aoû	30 Sep	30 Oct	30 Nov	30 Déc
31 Jan	31 Fév	31 Mar	31 Avr	31 Mai	31 Jun	31 Jul	31 Aoû	31 Sep	31 Oct	31 Nov	31 Déc

Une étude du contexte est nécessaire pour définir le calendrier de la démarche participative et pour faire des préconisations sur les modalités d'information et de participation. Il s'agit, avec l'étude de contexte de garantir que les modalités s'inscriront dans une logique globale et en réponse aux enjeux identifiés.



A quoi sert l'analyse de contexte?



**À QUESTIONNER
avant de lancer la
démarche participative:**

- 1. Le projet**
- 2. Le territoire**
- 3. Les acteurs**
- 4. Les modalités**

- **Opportunité, objectifs et caractéristiques principales du projet**
- **Le projet au regard des enjeux:**
 - **socio-économiques**
 - **environnementaux**
 - **sanitaires**
 - **réglementaires**
- **Des solutions alternatives et/ou variantes**



Etude de contexte

Une étude du contexte repose sur les actions suivantes:



Réaliser des études documentaires relatives au projet



Élaborer des fichiers acteurs



Explorer le site projet



Rencontrer et mener des entretiens avec les acteurs



Maison de santé étude de contexte

Création d'une maison de santé à Brie-Comte Robert



Résolument engagée à soutenir et développer l'offre de soin sur son territoire, la ville de Brie-Comte-Robert souhaite initier un travail de concertation en vue d'ouvrir une Maison de Santé Pluriprofessionnelle dans la ville, au 1er Janvier 2026.



L'ambition est de mobiliser une équipe de 10 à 15 praticiens pluridisciplinaires de santé pour répondre aux besoins du territoire et de sa population. La structure d'accueil d'une superficie de 360m² devra répondre aux besoins des praticiens et des publics accueillis. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité, à la fonctionnalité des espaces, à l'isolation phonique et à la qualité énergétique de la structure



Présentation de la Ville :

La Ville de Brie-Comte-Robert est située à 30 kilomètres de Paris, au carrefour des départements de la Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de l'Essonne. Avec près de 20.000 habitants et plus de 8.000 emplois, elle connaît un développement constant. Le cœur de ville se caractérise par la présence de trois monuments historiques classés, dont un château médiéval. Le caractère patrimonial de la commune lui confère une identité forte et en fait un pôle de centralité reconnu.

Les Briards profitent des nombreux équipements sportifs et culturels de la commune : une salle de spectacle, une médiathèque, un cinéma, un centre d'art, un centre d'interprétation du patrimoine, un centre culturel, 5 gymnases, un dojo, 2 stades, 4 groupes scolaires et une école primaire, deux centres de loisirs, un espace jeunesse, deux crèches, de nombreux locaux associatifs, de très beaux parcs et jardins...

Offre de soins sur le territoire :

- Création de la première Communautés Professionnelles Territoriales de Santé¹ de Seine-et-Marne en novembre 2019
- Hôpital Forcilles à Férolles-Attilly à 5 km de Brie-Comte-Robert
- Maison de santé du Trésor, rue du général Leclerc à Brie-Comte-Robert
- Maison médicale santé Pasteur, avenue du Parc à Brie-Comte-Robert
- Pôle médical de Sénart, à Lieusaint, à 15km de Brie-Comte-Robert

Le B.A-BA de la création d'une MSP

1

L'équipe

Elle doit être constituée d'un « noyau dur » de deux médecins généralistes et d'un professionnel paramédical.

2

Le diagnostic

Connaitre l'offre de soins, les besoins de santé spécifiques et le territoire est un préalable à tout projet de MSP. Le diagnostic permet notamment de poser les bases du projet de santé.

3

Le projet de santé

Il doit être formalisé et partagé par l'ensemble de l'équipe qui atteste ainsi sa volonté d'exercer de façon coordonnée. Il doit être cohérent avec les priorités identifiées par l'Agence régionale de santé (ARS).

4

Le montage juridique

Il détermine le fonctionnement de la structure et les aides dont elle peut bénéficier.

5

Le modèle économique

Il doit être viable, pérenne et adapté à chaque professionnel de santé exerçant au sein de la MSP.

6

Le système d'information partagé

Il doit être labellisé par l'Agence du Numérique en Santé (ANS) et partagé par l'ensemble de l'équipe.



Jeu de rôles

Entretien des parties prenantes

Professionnels de santé



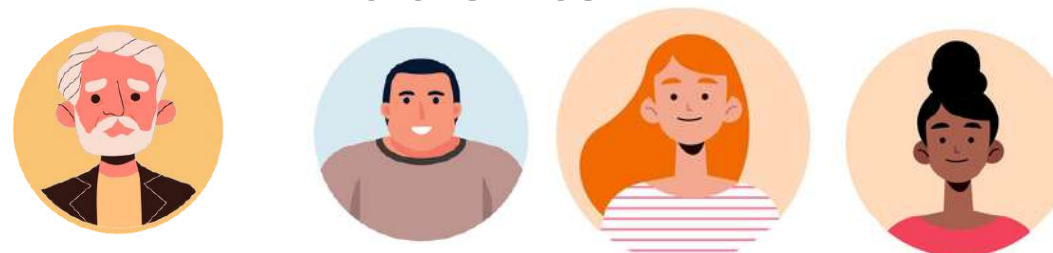
Collectivité



Institutions / ARS



Patients





Guide d'entretien



Rencontres et entretiens avec les acteurs

- Qui êtes-vous ?
 - Quel est votre connaissance du projet de Maison de santé ?
 - Quelle perception avez-vous du territoire dans lequel s'inscrit le projet ?
 - Quels sont selon-vous les avantages et inconvénients de ce projet ?
 - Avez-vous déjà participé à des concertations ?
 - Savez-vous comment vous ou votre structure pourrait se positionner au sein de la démarche ?
 - Quels sont les sujets qui vous semblent prioritaires à aborder ?
 - Qui sont les acteurs incontournables à rencontrer ?
 - Pensez-vous qu'il y a des oppositions à la démarche de concertation à anticiper ?
 - Avez-vous des documents/informations que vous souhaiteriez mettre à la disposition du public ?
 - Avez-vous des recommandations à faire en matière de modalités de mobilisation ou de participation ?
- Comment intéresser les publics éloignés ?
- Quels seraient les relais pour faire connaître cette concertation ?
 - Seriez-vous d'accord pour rédiger un cahier d'acteur ?
 - Seriez-vous d'accord pour intervenir dans le cadre du débat ?
 - Avez-vous des questions ou suggestions ?



Etude de contexte



Cartographie des parties prenantes
selon vous quels sont les acteurs impliqués, concernés ou intéressés
par le projet qu'il faudrait mobiliser?



Quels sont les principaux enjeux du projet?

Environnementaux



Socio-économiques



En terme d'aménagement du territoire



Sur quoi proposez-vous de débattre?

Questions sur l'opportunité du projet

Questions sur les impacts du projet

Questions sur les alternatives



Modalités d'information

Au regard des publics identifiés, que proposez-vous comme modalités d'information?
canaux, modes de diffusion, lieux,



Modalités de participation

Au regard des publics identifiés, que proposez-vous comme modalités de participation?
formats, lieux, dispositif d'animation, ...



Vos retours en mode “Pop corn”

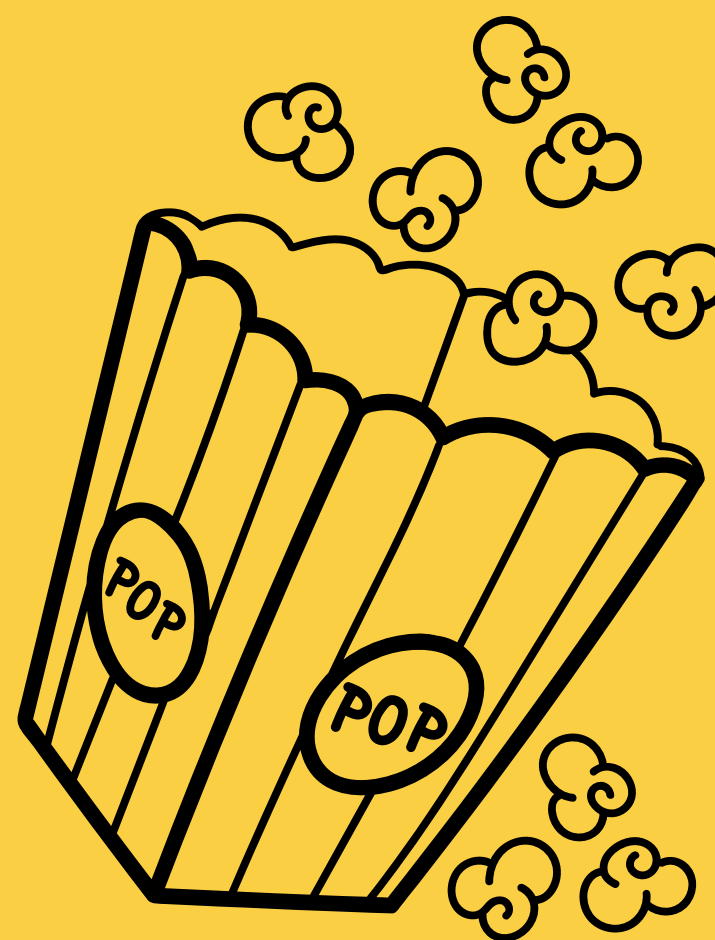
“Bien d'avoir fait un rappel des questions théoriques ”

“Les mises en pratiques font écho à nos problématiques”

“Échanges nombreux! ”

“Intéressant d'avoir une diversité d'acteurs ”

“Conforte notre démarche sur les étapes à prendre en compte ”



“intérêt de voir différentes problématiques à travers plusieurs points de vue ”

“frustration sur le dernier cas pour lequel il n'y a pas eu assez de temps”

“temps court!”

“Pas toujours facile à suivre ”

Merci pour votre participation!